

OBJET

**NETTOIEMENT MECANISE ET SEMI MECANISE
DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES
MARCHE A BONS DE COMMANDE**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE**

I - MOTIVATION DE L'APPEL D'OFFRES

La ville a lancé un appel d'offres dont l'objet est le suivant : Nettoyement mécanisé et semi mécanisé des voies et places publiques de la Commune de Saint Denis de la Réunion.

Une partie du nettoyage des voies et places publiques de la Commune de Saint Denis de la Réunion est mécanisée.

Compte tenu des nouvelles techniques de nettoyage, effectuées à l'aide d'engins spéciaux qui permettent d'optimiser la qualité et le rendement du travail, la collectivité souhaite inscrire davantage ses efforts et orienter sa dynamique en ce sens.

Le contrat actuel prend fin en mai 2007. Par conséquent une nouvelle procédure a été lancée.

- Mode de passation

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33,57 à 59, 77 du Code des Marchés publics, en vue de la passation d'un marché fractionné de prestation de service, sous forme de bons de commande

- Les montants

Les montants annuels s'établissent comme suit :

- Le montant minimum : 200 000,00 Euros HT
- Le montant maximum : 800 000, 00 Euros HT

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2007 – Chapitre 11 – compte 6188005 ;

- Durée

Le marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre de la même année, avec possibilité de reconduction expresse sans que sa durée totale ne dépasse cinq années civiles.

II CONSULTATION


Conformément aux modalités sus visées un appel d'offres ouvert a été lancé le 13/02/2007 avec une date de remise des offres fixée au 26/03/2007. Lors de sa séance du 11/04/2007 la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise NICOLLIN REUNION.

III DEMANDE D'AUTORISATION

Je vous demande en conséquence :

- 1) d'approuver le projet de marché de nettoyage mécanisé et semi-mécanisé des voies et places de la commune de Saint-Denis Marché à bons de commande ;
- 2) de prendre acte de la procédure de passation, du mode de dévolution et des caractéristiques de ce marché comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (article 33,57 à 59, 77 du Code des Marchés Publics) ;
 - marché à bons de commande ;
 - montants : Mini annuel HT 200 000,00 Euros ; Maxi annuel HT 800 000, 00 euros ;
 - durée : 5 ans avec reconduction expresse chaque année ;
- 3) de m'autoriser à signer le marché avec l'entreprise NICOLLIN REUNION, retenue par la commission d'appel d'offres.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA

OBJET

**NETTOIEMENT MECANISE ET SEMI MECANISE
DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES
MARCHE A BONS DE COMMANDE**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ; Considérant les crédits prévisionnels inscrits sous le chapitre 11, compte 6188005 du B.P. 2007 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au nettoyage mécanisé et semi mécanisé de la Ville de Saint Denis de la Réunion ;

Vu le procès verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 11/04/2007 ;

Vu le RAPPORT N° 07/2-34 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Cadre de Vie / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de marché de prestations de nettoyage mécanisé et semi mécanisé des voies et places de la ville de Saint-Denis (Marché à bons de commande).

ARTICLE 2

Prend acte de la procédure de passation, du mode de dévolution et des caractéristiques du marché.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres : NICOLLIN REUNION.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 6 JUIL. 2007

LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA



RAPPORT DE LA CAO

OBJET : NETTOIEMENT SEMI MECANISE ET MECANISE DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES DE LA VILLE DE SAINT DENIS

Date de la réunion de la Commission : 18 avril 2007

Membres à voix délibérative :

NOM - PRENOM	QUALITE	FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION	PRESENTS	ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES
M. FOURNEL Dominique	Adjoint du Maire	Président	✓	
Mr PAYET Jean Claude	Adjoint du Maire	Membre		✓
M. POUNY Daniel	Conseiller municipal	Membre		✓
M. LAURET Antoine Henri	Conseiller municipal	Membre	✓	
Me LAURET Nicole	Conseillère municipale	Membre		✓
M. HOARAU Emmanuel	Conseiller municipal	Membre		✓
M. FO. CHUZ	—	—	✓	
M. ALBANY	—	—	✓	

Membres à voix consultative :

NOM - PRENOM	QUALITE	FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION	PRESENTS	ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES
M. SABATTE	DDCCRF			✓
M. BRIAND	Receveur Municipal		✓	

I. RAPPEL

3 entreprises ont déposé un pli dont un hors délai : NICOLLIN – CAN TRANSPORT.

Sur les 2 entreprises restantes, jugeant les moyens dont dispose CAN TRANSPORT, pour la bonne exécution du marché, insuffisants, la CAO, conformément à la proposition du Pouvoir Adjudicateur, a admis à l'ouverture de la seconde enveloppe le seul candidat NICOLLIN.

Après avoir pris connaissance de l'offre du candidat, la CAO a demandé une analyse technique et financière

II. CONCLUSION

Au vu du rapport d'analyse et des critères de jugements des offres prévus au règlement de consultation, la CAO décide :

De retenir l'offre de l'entreprise **MICOLIN**
jugée très satisfaisante techniquement et
des prix unitaires cohérents.

SAINT-DENIS, LE 18 AVRIL 2007
LE PRESIDENT



D. FOURNEL

**LES MEMBRES A VOIX
DELIBERATIVE**

JC PAYET

D POUNY



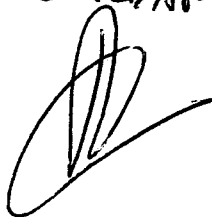
AH LAURET

N LAURET



E HOARAU

C. ACBANY



**LES MEMBRES A VOIX
CONSULTATIVE**

DDCCRF

RECEVEUR

